



# Quand le facteur reprend vos appareils usagés

**À la veille de la Journée internationale des déchets électroniques, Recupel et bpost lancent un nouveau service : Recupel Retour.**

Confier son (petit) électro usagé au facteur? Grâce à Recupel et bpost, c'est désormais possible. Pendant six mois, les deux organisations vont tester ensemble un nouveau service baptisé Recupel Retour dans six communes belges, l'objectif étant évidemment de l'étendre à l'ensemble du pays par la suite. Le principe est simple : chaque fois que vous effectuez un achat en ligne, vous pouvez remettre un paquet contenant votre petit électro usagé au facteur qui vient vous livrer votre colis. Recupel apporte ainsi une solution au nombre croissant d'achats en ligne livrés à domicile. Ce service supplémentaire est particulièrement intéressant pour tous ceux qui éprouvent des difficultés à se rendre aux points de collecte existants. Mais c'est aussi plus respectueux de l'environnement car il permet d'optimiser un déplacement qui est de toute façon effectué.



*Demain, vendredi 14 octobre, aura lieu l'International E-Waste Day. Ou en bon français : la « Journée internationale des déchets électroniques ». Cette année, cette journée sera placée sous le signe du petit électro (small domestic appliances). Son slogan : « Recycle it all, now matter how small ». Autrement dit : Recyclez-les tous, même les plus petits. Avec le WEEE Forum et ses homologues à l'étranger, Recupel appelle donc les consommateurs à ne pas oublier leur petit électro usagé. Pensez par exemple aux GSM, chargeurs, câbles, casques, montres connectées, etc. qui traînent dans de nombreux tiroirs ou au fond de vos armoires. Quand – pire encore –, ils ne sont pas tout simplement jetés à la poubelle, comme l'ont déjà fait 11 % des Belges selon une récente enquête de Recupel. N'est-il pas regrettable de voir tant de précieuses matières premières disparaître ainsi dans des incinérateurs ?*



À partir de la semaine prochaine, un projet pilote sera lancé à Anderlecht, Ixelles, Rixensart, Geel, Mol et Louvain. Les habitants de ces communes pourront ainsi remettre du petit électro usagé à leur facteur chaque fois que celui-ci viendra leur livrer un colis à domicile. bpost acheminera ensuite ces appareils chez Recupel où ils seront soigneusement triés et préparés en vue de leur réemploi ou recyclage.

Les habitants des communes sélectionnées recevront bientôt une brochure d'information avec une étiquette d'expédition dans leur boîte aux lettres. Le principe est simple, il suffit de placer les appareils dont vous voulez vous débarrasser dans une boîte en carton ou un sac d'expédition, sur lequel vous apposez l'étiquette. (Des étiquettes supplémentaires peuvent être téléchargées sur [recupel.be/retour](https://recupel.be/retour)).

Lors de votre prochain achat en ligne, la confirmation de livraison de bpost vous permettra de savoir quand le facteur va se présenter à votre porte. Vous aurez ainsi le loisir de préparer tranquillement le colis d'électro usagé que vous comptez lui remettre.

#### Quelques consignes à respecter :

- Fermez soigneusement le carton dans lequel vous remettez votre électro à votre facteur. Celui-ci ne peut pas dépasser 50x30x30 cm, ni peser plus de 30 kg. Mais cela suffit largement pour de nombreux petits appareils électr(on)iques. Quelques exemples : mixeurs, sèche-cheveux, rasoirs, ordinateurs portables, smartphones, casques, lampes de poche, foreuses, écouteurs, chargeurs, ...
- Que ne reprend pas le facteur? Les grands appareils comme les frigos, fours micro-ondes ou sèche-linge. Ceux-ci peuvent être déposés dans les Recycparcs s'ils sont hors d'usage ou dans un magasin de seconde main s'ils fonctionnent encore.
- Retirez les éventuelles piles ou batteries de l'appareil. Vous pourrez les déposer quant à eux dans un point de collecte Bebat.
- Vous avez besoin d'étiquettes supplémentaires? Téléchargez-les sur [recupel.be/retour](https://recupel.be/retour).

**Eric Dewaet, CEO de Recupel :**

*“Nous avons tous des appareils électro(n)iques inutilisés qui prennent la poussière au fond d'une armoire ou d'un tiroir, à la maison ou au garage. La plupart sont hors d'usage, ou les circonstances font que nous n'en avons plus aucune utilité. Et le temps qui passe ne leur a pas forcément fait du bien. C'est d'autant plus dommage de les laisser traîner chez soi. S'ils sont encore fonctionnels, ils pourront être utiles à d'autres. Et s'ils sont hors d'usage, les recycler permettra de récupérer de précieuses matières premières. De nombreuses personnes déposent déjà leur petit électro usagé dans nos points de collecte, mais certains ne le font toujours pas. C'est pourquoi nous voulons leur rendre la vie encore plus facile en offrant un service de collecte supplémentaire avec Recupel Retour.”*

**Chris Van Snick, Director Group Sustainability bpost :**

*“Le projet avec Recupel s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de durabilité. bpost veut devenir un acteur majeur de la logistique d'e-commerce durable. L'une de nos priorités est la réflexion et le travail autour des déchets et le recyclage dans la chaîne de l'e-commerce. Grâce au réseau dense de bpost et aux 10 000 facteurs qui sillonnent chaque jour toutes les rues de Belgique, nous avons un rôle unique à jouer dans l'économie circulaire.”*

**Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste :**

*“On fait d'une pierre deux coups : si les citoyens peuvent donner à leur facteur leur grille-pain cassé ou leur smartphone défectueux, on les aide à faire du tri dans leurs armoires. C'est bon pour l'environnement, puisque les objets défectueux ne finissent plus dans le sac poubelle ou n'atterrissent plus dans nos rues. Le facteur veille à ce que les appareils électroniques défectueux soient collectés séparément et Recupel s'occupe de la suite des opérations. En Belgique, près de 55 % des appareils électroniques usagés sont recyclés. Ce projet innovant facilite la tâche du client puisqu'il permet de mieux trier les déchets électroniques et donc de mieux recycler.”*

Pour un usage éditorial, la vidéo est également disponible sans titres.

**COMMENT FONCTIONNE  
RECUPEL RETOUR?**





#### RECUPEL

Stijn Ombelets - porte-parole  
+32 (0)477 50 29 29  
stijn.ombelets@recupel.be

#### BPOST

Laura Cerrada Crespo - porte-parole  
+32 (0)470 90 61 53  
laura.cerradacrespo@bpost.be

## Additionnel

### International E-Waste Day : quelques chiffres

- Un ménage belge possède en moyenne 96 appareils élect(ron)iques. Dont une dizaine prend la poussière, qu'il s'agisse d'appareils hors d'usage ou inutilisés. Si l'on transpose ce chiffre à l'ensemble du pays, ce sont donc 49 millions d'appareils qui pourraient avoir une destination beaucoup plus utile (Recupel).
- En Europe, chaque habitant jette encore 1,4 kg d'électro usagé à la poubelle (WEEE Forum).
- Cette année, environ 24,5 millions de tonnes de déchets élect(ron)iques seront ainsi encore produites dans le monde.
- L'année dernière, 5,3 milliards de GSM ont été mis au rebut.
- Et quelque 750 millions d'écouteurs usagés devraient être jetés dans le monde d'ici 2026 (WEEE Forum).

